



Arrêté du 03 mars 2016
de Monsieur le Préfet de L'Eure et Loir,
portant attribution de la Médaille d'Honneur du Travail,
échelons ARGENT, VERMEIL, OR, GRAND OR

Le Préfet de l'Eure et Loir
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

A l'occasion de la promotion du 03 mars 2016
Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur MONTIGNAC Frédéric**
Chef de Quai, SITRANS ENTREPOSAGE, GELLAINVILLE.
demeurant à COURVILLE SUR EURE
- **Monsieur SCHWEIGHOFFER Eric**
Conducteur de Lignes, RECKITT BENCKISER, CHARTRES CEDEX.
demeurant à LUCE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur DECELIER DOMINIQUE**
Chef Département Prévention et Protection Ile de France, RENAULT SAS, BOULOGNE
BILLANCOURT CEDEX (Agence de Guyancourt).
demeurant à DREUX

Article 3 :

Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Article DernArticle :

Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CHARTRES, le DateArrete2
Le Préfet

Nicolas QUILLET